

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 8 mai 2018 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Dany Côté Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Bruno Gagnon Josey Lacognata Marc Larocque Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	--	-----	--

Commissaires-parents :

M ^{me}	Caroline Tremblay	MM.	Gaétan Gagnon Robert Tremblay
-----------------	-------------------	-----	----------------------------------

Sont également présents :

M ^{mes}	Isabelle Boivin, directrice adjointe Johanne Allard, directrice générale adjointe par intérim Monique Beaudry, directrice Sarah Tremblay, secrétaire générale
------------------	--

MM.	Jean-François Pressé, directeur général par intérim Martin Deschênes, directeur Paul Lalancette, directeur Jocelyn Ouellet, directeur
-----	--

Absences :

M ^{mes}	Hélène De Champlain Annick Larouche
------------------	--

CC-2018-201
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec le report du point 5.2 - Plan d'effectifs du personnel professionnel.

ADOPTÉE

CC-2018-202
Reconnaissance des élèves

Les membres du conseil prennent un moment afin de reconnaître six élèves qui se sont illustrés de façon exceptionnelle dans le domaine académique, sportif, culturel ou humanitaire sur la scène provinciale, nationale ou internationale au courant de l'année 2016-2017. Ces élèves sont : Florence Verreault, Léa Villeneuve, Thomas Villeneuve, Charles-Antoine Delage, Magalie Thibeault ainsi que Steeve Servais-Lechasseur. Félicitations à tous!

La séance est ajournée à 19 h 38 afin de reprendre à 19 h 45.

CC-2018-203

Adoption du procès-verbal de la séance du 24 avril 2018

Il est proposé par M. Bruno Gagnon et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2018 est accepté avec l'ajout du rapport de la présidente.

Suivi - CC-2018-181 - Suivi CC-2018-166 - Diagnostic organisationnel

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a mandaté la firme Deloitte pour effectuer un diagnostic organisationnel s'articulant autour des axes de la gouvernance, de l'administration générale, des ressources humaines, des ressources financières, des ressources matérielles et de la gestion contractuelle. Le plan d'action devra aussi inclure des actions à réaliser visant les processus de contrôle et de reddition de comptes, une révision de l'organisation de travail afin de proposer des recommandations de haut niveau. L'accompagnatrice ainsi que le ministère via le bureau d'enquête sont associés de très près à la réalisation du mandat. Le conseil des commissaires sera informé tout au long du processus.

ADOPTÉE

CC-2018-204

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 29 mars au 18 avril 2018.

CC-2018-205

Parole au public

M. Sébastien Harvey, parent d'un élève de l'école Vanier, affirme que son enfant s'est fait enlever des collations à l'école, car elles avaient été jugées illégales. Suivant cela, il mentionne avoir respecté la procédure en ce qui a trait à une modification au code de vie de l'école, mais que cette démarche n'a pas permis de changement. C'est donc sous les conseils du protecteur de l'élève que M. Harvey s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

Il mentionne qu'il y a une disparité des politiques entre collation et dîner, et même d'une école à l'autre. Il invoque que la règle est très restrictive par rapport à la liberté des choix et la liberté parentale et se demande sur quelle base se fait l'évaluation de la qualité, notamment, quant au taux de sucre. M. Harvey se demande pourquoi l'école s'afflige de cette gestion complexe. Il soulève qu'une règle moins stricte ne nuirait pas aux respects des droits et libertés de la personne ni aux autres élèves.

La présidente, M^{me} Liz Gagné, mentionne que le conseil reçoit les préoccupations et les arguments soulevés par M. Harvey et qu'étant donné que le protecteur de l'élève s'est également enquis du dossier, une réponse sera transmise à M. Harvey ultérieurement.

CC-2018-206

Profil de direction d'établissement

CONSIDÉRANT que le dernier profil de compétences de direction d'établissement a été amendé le 9 février 2010 par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le profil de compétences des titulaires d'emplois de direction d'établissement doit être mis à jour;

CONSIDÉRANT que le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expériences ainsi que des critères de sélection des titulaires de ces emplois;

CONSIDÉRANT le projet de profil amendé déposé par le comité des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'ADOPTER le profil de compétences de direction d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉE

CC-2018-207

*Plan d'effectifs du
personnel de soutien,
secteur général*

CONSIDÉRANT le dépôt d'un projet concernant la planification d'effectifs du personnel de soutien, du secteur général pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'effectifs de soutien administratif par la Direction générale;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'effectifs de soutien manuel par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT les règles de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation auprès des représentants du Syndicat régional des employés de soutien;

CONSIDÉRANT que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay
et résolu :**

D'ADOPTER tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel de soutien, du secteur général pour l'année scolaire 2018-2019;

D'ABOLIR, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

DE MAINTENIR ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

ADOPTÉE

CC-2018-208

*Cession contrat de
berlines*

CONSIDÉRANT que M. Éric Bilodeau s'est porté acquéreur du contrat en vigueur pour la berline n° 520 de M^{me} Suzanne Tassé;

CONSIDÉRANT la clause 13 du contrat de transport qui stipule que « le transporteur ne peut ni céder, ni transférer, ni aliéner de quelques façons que ce soit, en tout ou en partie, directement ou indirectement, le présent contrat sans l'accord écrit préalable de la Commission, et considérant que si le transporteur est incorporé, tout changement dans le contrôle majoritairement du capital-action doit être préalablement autorisé par écrit par la Commission »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et du transport scolaire;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

QUE soit maintenu le contrat liant la berline n° 520 de M^{me} Suzanne Tassé;

QUE l'acquisition par M. Éric Bilodeau du contrat de la berline n° 520 soit effective à compter de l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE

CC-2018-209

*Octroi de contrat /
Réfection des blocs
sanitaires de l'école
Notre-Dame-du-Rosaire*

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 28 mars 2018;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 23 avril 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de réfection des blocs sanitaires de l'école Notre-Dame-du-Rosaire au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pol-Vin construction.

ADOPTÉE

CC-2018-210

*Octroi de contrat /
Réfection de l'entrée
d'eau extérieure et des
égouts de l'école St-
Coeur-de-Marie*

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 29 mars 2018;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 3 mai 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de réfection de l'entrée d'eau extérieure et des égouts de l'école St-Coeur-de-Marie au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions Tect-Hab inc.

ADOPTÉE

CC-2018-211

*Amendement à la
désignation des
membres du comité des
arts à l'architecture /
École des Jolis-Prés*

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution CC-2015-323 approuvée au conseil des commissaires le 29 septembre 2015;

CONSIDÉRANT le changement de direction adjointe au Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay
et résolu :**

D'AMENDER la résolution CC-2015-323 en enlevant le nom de M. Sébastien Malenfant et en désignant la direction adjointe du Service des ressources matérielles pour siéger au comité d'étude menant à l'intégration d'une oeuvre d'art au projet de l'école Des Jolis-Prés.

ADOPTÉE

CC-2018-212

Amendement à la désignation des membres du comité des arts à l'architecture / École Jean-Fortin

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution CC-2016-298 approuvée au conseil des commissaires le 23 août 2016;

CONSIDÉRANT le changement de direction adjointe au Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M. Jimmy Tremblay et résolu :

D'AMENDER la résolution CC-2016-298 enlevant le nom de M. Sébastien Malenfant et en désignant la direction adjointe du Service des ressources matérielles pour siéger au comité d'étude menant à l'intégration d'une oeuvre d'art au projet de l'école Jean-Fortin.

ADOPTÉE

CC-2018-213

Amendement à la désignation des membres du comité des arts à l'architecture / École St-David

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution CC-2016-297 approuvée au conseil des commissaires le 23 août 2016;

CONSIDÉRANT le changement de direction adjointe au Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M. Jimmy Tremblay et résolu :

D'AMENDER la résolution CC-2016-297 en enlevant le nom de M. Sébastien Malenfant et en désignant la direction adjointe du service des ressources matérielles pour siéger au comité d'étude menant à l'intégration d'une oeuvre d'art au projet de l'école St-David.

ADOPTÉE

CC-2018-214

Règles du comité de gouvernance et d'éthique

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique ayant notamment pour fonction d'assister les commissaires;

CONSIDÉRANT que le mandat confié par cette loi n'est pas exhaustif et qu'il se doit d'être défini dans son ensemble;

CONSIDÉRANT le projet de Règles de régie interne du Comité de gouvernance et d'éthique élaboré et présenté par M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice de la Commission scolaire nommée par le ministère de l'Éducation, ainsi que les projets d'outils d'aide à la décision destinés au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le Comité exécutif, de gouvernance et d'éthique s'est montré en faveur dudit projet;

Il est proposé par M. Jean-Claude Martel et résolu :

D'ADOPTER les Règles de régie interne du Comité de gouvernance et d'éthique ainsi que les outils d'aide à la décision soit, le modèle d'ordre du jour, la fiche d'avis d'inscription et le formulaire d'évaluation.

ADOPTÉE

CC-2018-215

Nomination d'un représentant à l'Assemblée générale annuelle de la GRICS

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la Commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Il est proposé par M. Robert Tremblay et résolu :

QUE M. Jean-François Pressé, directeur général par intérim, soit nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QU'EN cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, M^{me} Johanne Allard, directrice générale adjointe par intérim, soit nommée déléguée officielle substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat.

ADOPTÉE

CC-2018-216

Nomination d'un responsable de la sécurité de l'information

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGGRI), la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG), l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI), et la volonté du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information (SI);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit nommer un responsable de la sécurité de l'information (RSI) pour la représenter en matière de sécurité de l'information auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

DE CONFIER à la personne qui occupe le poste de directeur du service informatique, les fonctions de responsable de la sécurité de l'information, et;

DE NOMMER la secrétaire générale comme substitut.

ADOPTÉE

CC-2018-217

Nomination d'un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGGRI), la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG), l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information (ASGSI), et la volonté du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information (SI);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit nommer un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) pour la représenter en matière de gestion des incidents auprès du dirigeant réseau de l'information (DRI);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon et résolu :

DE CONFIER à la personne qui occupe le poste d'analyste informatique (infrastructure), les fonctions de coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents, et;

DE NOMMER l'analyste informatique (développement) comme substitut.

ADOPTÉE

CC-2018-218

Rapport de la présidente

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 26 avril 2018

- Participation à une entrevue médiatique relativement aux élections scolaires partielles.

Le 2 mai 2018

- Participation à une rencontre relative au comité de sélection de la direction générale en compagnie de M^{me} Brigitte Simoneau, consultante.

Le 3 mai 2018

- Préparation du conseil des commissaires, en compagnie du directeur général par intérim, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de l'accompagnatrice nommée par le MEES.

CC-2018-219

Rapport du directeur général par intérim

Est déposé, le rapport du directeur général par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 26 avril 2018

- Participation à la conférence de M. Alexandre Cloutier, à l'école l'Horizon.

Le 30 avril 2018

- Rencontre hebdomadaire avec M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice nommée par le MEES.

Le 3 mai 2018

- Préparation du conseil des commissaires en compagnie de la présidente, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de l'accompagnatrice de la Commission scolaire nommée par le MEES;
- Participation à la semaine culturelle autochtone, à l'école des Quatre-Vents.

CC-2018-220

Rapport de représentations des commissaires

M. Jean-Claude Martel, commissaire, mentionne avoir remplacé la présidente lors du Colloque Carrière tenu à Charles-Gravel ainsi qu'à l'ouverture et à la fermeture du corps des cadets 1532. M^{me} Ruth Gagnon, commissaire, fait part que lors de la 27^e édition de la journée Jeunes au pouvoir de Laterrière, l'élève « direction d'école » a eu l'occasion de visiter le centre administratif de la Commission scolaire.

CC-2018-221

Comptes rendus des comités de service et du comité de parents

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité de service des ressources humaines du 27 mars, du Comité exécutif, de gouvernance et d'éthique des 12 et 27 mars et du Comité de parents du 14 mars 2018.

CC-2018-222

*Procédure d'accueil de
chien d'assistance ou
d'entraînement*

La secrétaire générale dépose pour information la procédure d'accueil de chien d'assistance ou d'entraînement. La procédure vient encadrer les différentes actions à entreprendre par une direction d'établissement à la réception d'une telle demande.

CC-2018-223

*Message de la
Fédération des
commissions scolaires
du Québec*

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec datés des semaines du 20 et 25 avril et du 4 mai 2018 ont été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique, ils ont l'occasion d'échanger sur le contenu.

CC-2018-224

*Résolutions de diverses
commissions scolaires*

Est remise copie de la résolution de la Commission scolaire des Patriotes demandant au ministère de retirer de la règle budgétaire 2018-2019 la disposition de récupération des surplus générés par le transport scolaire et de laisser aux commissions scolaires l'usage de ces surplus.

CC-2018-225

Autoévaluation

Les commissaires sont invités à réfléchir intérieurement sur la question suivante : « En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves? »

CC-2018-226

Clôture de la rencontre

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 18.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale